

Journée professionnelle

L'économie sociale et solidaire en Seine-Saint-Denis

Lundi 22 novembre 2010 de 13h30 à 18h30

INTRODUCTION

Hugues LATRON, Directeur de Via le Monde : présentation du déroulement de l'après midi.

Manuel DOMERGUE, animateur de cette demi-journée et *journaliste à Alternatives économiques*. Dans le cadre du mois de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), 135 actions auront eu lieu en Ile-de-France, ce qui montre l'intérêt des acteurs locaux (alors que dans le même temps, on observe un désintérêt national). L'ESS est un laboratoire : elle met en œuvre des expérimentations qui sont ensuite souvent reproduites à une plus grande échelle. De plus, la crise économique a revalorisé cette forme d'alternative qui repose sur le dynamisme des individus et leur capacité à s'organiser.

Gilbert ROGER, 1^{ER} Vice-président du Conseil général, chargé du développement économique, de l'emploi, des relations européennes et internationales :

L'ESS, se sont 28 000 salariés en Seine-Saint-Denis (contre 374 300 en Ile-de-France) : 88 % le sont dans des associations, 7 % dans des coopératives, 4% dans des mutuelles et 1 % dans des fondations. Nous avons un effort mutuel à faire sur l'ESS. Par exemple, réfléchir à comment donner une place à l'ESS, dans les appels d'offre publics des collectivités avec les règles qui s'imposent.

Par ailleurs, en Seine-Saint-Denis, il existe plusieurs structures qui accompagnent à la création d'emplois, ce qui permet d'éviter l'échec et de favoriser leur pérennité.

Au niveau du Département, nous organisons depuis 7 ans un marché solidaire juste avant Noël. Nous intervenons aussi à l'international, entre autre avec Minga dans la mise en œuvre d'une filière commerce équitable de la date avec Figui. Il serait intéressant de développer le tourisme solidaire. Il est important d'être solidaire des structures pour les faire avancer.

L'ATELIER : un outil au service des porteurs de projets de l'ESS en Ile-de-France : bilans et perspectives.

Jean-Marc BRULE : Président de l'Atelier (Centre de ressources régional de l'ESS), Conseiller régional d'Ile-de-France.

La Région s'est dotée d'une politique cadre sur l'ESS dont l'architecture est à peu près complète. Sa mise en œuvre est parfois complexe du fait du manque de moyens humains attribués.

L'Atelier est une structure opérationnelle au service de l'ensemble des acteurs qui existent : réseaux d'accompagnement, coopératifs, DLA... L'Atelier propose également un primo-accueil aux porteurs de projet de l'ESS et les redirige ensuite selon leur besoin.

Pour plus d'informations concernant les actions de l'Atelier : www.atelier-idf.org

PRESENTATION DU MOIS DE L'ESS : Données locales sur l'ESS

François BERNARD : Vice-Président de la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

La CRESS regroupe plusieurs acteurs dont des banques, des mutuelles, des associations... Elle représente entre autre les spécificités et intérêts des familles de l'ESS et dialogue avec l'ensemble des acteurs publics, économiques et sociaux de la Région.

Un observatoire de l'ESS, en partenariat avec l'Atelier, a été mis en place en 2010. Il permet d'avoir des données locales et de favoriser la mise en lumière du secteur.

Pour un complément d'informations : <http://www.economie-sociale.coop/cress-ile-de-france/>

PRESENTATION PAR TAE « TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE » DE L'EXPOSITION PHOTOS.

Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) à Noisy le grand, TAE a réalisé une exposition photos composée d'une vingtaine de clichés noir et blanc représentant des scènes avec les travailleurs (et d'autres) de la vie quotidienne à TAE.

ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

- *Pourquoi ne pas demander à l'économie classique d'investir dans l'ESS ?*

JM Brûlé indique qu'il n'y a pas de frontière entre l'ESS et l'économie classique. De plus, l'ESS ne demande qu'à être traitée de la même manière que l'« autre économie ». F. Bernard précise qu'il existe des fondations qui agissent ainsi (Fondation Groupe Chèque déjeuner) et que des propositions sont faites dans le rapport sur « l'Économie Sociale et Solidaire » de Francis VERCAMER (avril 2010) L'ESS n'est pas une économie d'assistance mais une « économie de laboratoire ». C'est une économie de développement local, avec des nouveautés et innovations. Beaucoup d'actions ont été expérimentées par l'ESS puis ensuite reprises par le « marché classique ». Estelle Verdier, FOL 93, par rapport aux fondations, remet la question du choix d'aider tel ou tel projet à l'entreprise et non pas à l'Etat alors qu'elles permettent d'obtenir des économies d'impôts à l'entreprise. Les acteurs de l'ESS sont dans une économie hybride, qui propose souvent des actions non finançables par les usagers, d'où les financements multiples. R. Dias, Garances, indique que les difficultés de financement sont aussi liées aux multiples dossiers de demandes à effectuer, ce qui est très chronophage. Il pose la question de réflexions autour de la diminution de demandes à déposer...

- Intervention d'un Directeur d'une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) : Les fondations sont une manière pour les entreprises de se racheter. Travailler de manière un peu plus forte avec les fondations d'entreprise ferait que ces dernières s'intéressent davantage aux bénéficiaires.

- Travaillez-vous à une charte commune aux acteurs de l'ESS sur une définition et des valeurs communes ? JM Brûlé indique que ce n'est pas le rôle de l'Atelier. Manuel Domergue rappelle que le Mouves (Mouvement des Entrepreneurs Sociaux) cherche à définir ce secteur autrement que par les statuts, ce qui n'est pas évident. François Bernard explique qu'il se situe plutôt dans une démarche de co construction.

- Intervention du Conseil général dans le secteur de l'ESS : JL Parisot, chef du Service Développement Economique, Emploi et Formation Professionnelle au Conseil général : le Conseil général soutient les associations dans le cadre de l'ESS, entre autre à travers le programme « Emplois tremplin », mais également le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Mais les acteurs de l'ESS ont également besoin de se structurer pour être mieux visibles.

UN RESEAU SEQUANO DIONYSIEN D'ACTEURS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ET D'ACTIVITE.

Stéphane VEYER, Directeur général de COOPANAME, CAE (Coopérative d'Activité et d'Emploi) : en France, il existe un culte de l'entreprenariat.

Contexte actuel : de plus en plus, les politiques publiques incitent à la création d'entreprise dans une logique de réduire le chômage. Les mesures se sont multipliées en s'adressant avec le temps à des projets de plus en plus petits et à des personnes de moins en moins préparées (création des SARL à 1 €, micro entreprise, statut d'auto entrepreneur...) Il en résulte pour beaucoup une précarisation sociale

des individus, une atomisation de leur rapport au travail et une sape des solidarités sociales et professionnelles.

Présentation de Coopaname

Être Entrepreneur et Salarié : une nouvelle forme d'entrepreneuriat. "Travailler pour soi / Réussir ensemble", cela signifie : être professionnellement et économiquement autonome, tout en étant juridiquement et socialement salarié d'une entreprise coopérative que l'on partage avec d'autres entrepreneurs et dont on a vocation à devenir l'associé.

Coopaname en quelques principes

Inventées il y douze ans, les Coopératives d'Activités et d'Emploi sont nées d'un constat : la création d'une entreprise individuelle ou d'une société n'est pas une solution adaptée à la plupart des personnes qui souhaitent "se mettre à leur compte" et qui visent avant tout à créer leur propre emploi.

Notre idée est plutôt simple : plutôt que de créer sa propre entreprise, créer son emploi salarié dans une entreprise coopérative que l'on partage à 30, 80 ou 200 entrepreneurs ayant des compétences et des projets très divers.

Coopaname est née en 2004 afin d'offrir cette solution d'entrepreneuriat collectif en Ile-de-France.

Cette formule présente au moins quatre avantages majeurs :

- Ne pas être isolé : Coopaname accompagne ses entrepreneurs-salariés dans la durée et offre un cadre favorable aux échanges et collaborations professionnelles.
- Se concentrer sur son métier : toutes les questions administratives, comptables, fiscales, juridiques (etc.) sont mutualisées.
- Sécuriser la démarche entrepreneuriale : le statut de salarié évite de créer sa propre entreprise et offre davantage de protection sociale.
- Permettre la multiactivité : car deux ou trois activités différentes peuvent faire un seul emploi salarié stable.
- Pour plus d'infos : www.coopaname.coop

Estelle Verdier, responsable du DLA 93 (Dispositif Local d'Accompagnement porté depuis 2007 par la FOL93)

Présentation du DLA : s'adresse aux structures du 93 d'utilité sociale, employeuses, dans une démarche de développement ou consolidation des activités. Le DLA propose, selon les besoins identifiés de la structure, un accompagnement individuel ou collectif (pris en charge financièrement par le DLA)

Importance du secteur associatif et des valeurs qu'il défend.

Échanges avec la salle :

Questionnements de porteurs de projets sur les outils présentés

Evocation de difficultés liés aux financements des actions, surtout dans le secteur associatif et de l'insertion, car multiples financeurs et autant de dossiers chronophages à réaliser par les structures.

Evocation d'autres type de coopératives, telles les SCOP (Sociétés Coopératives de Production) : la SCOP est une société commerciale qui vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51 % du capital. Tous les salariés ont vocation à devenir associés dans des modalités définies par les associés existants et avec leur accord.

Conclusion

Présentation du film *Les Fagors et les Brandt* en présence des réalisateurs.